

WO/IAOC/41/2 ORIGINAL : ANGLAIS DATE : 18 JUIN 2016

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

Quarante et unième session Genève, 30 mai – 3 juin 2016

RAPPORT

adopté par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

INTRODUCTION

1. L'Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS) de l'OMPI a tenu sa quarante et unième session du 30 mai au 3 juin 2016. Étaient présents Mme Mary Ncube et MM. Gábor Ámon, Anol Chatterji, Egbert Kaltenbach, Nikolay Lozinskiy et Zhang Guangliang. M. Fernando Nikitin s'est fait excuser.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. L'Organe a adopté l'ordre du jour qui figure à l'annexe I du présent rapport. Une liste des documents figure à l'annexe II.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DECOULANT DE LA SESSION PRECEDENTE

3. L'OCIS a fait le bilan des mesures prises suite aux décisions adoptées à sa quarantième session.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : REUNION AVEC LE DIRECTEUR GENERAL

- 4. L'Organe s'est réuni avec le Directeur général qui a fait le point sur la situation actuelle à l'OMPI. Le Directeur général a notamment porté trois questions à l'attention de l'OCIS :
 - la mise en œuvre de la politique en matière de placements;
 - l'amélioration et le développement de la plateforme informatique pour les transactions; et
 - la création d'un mécanisme pour gérer les donations.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : SUPERVISION INTERNE

- 5. L'Organe a examiné le Rapport d'activité de la Division de la supervision interne (DSI) avec le directeur par intérim de la DSI. Depuis le dernier rapport d'activité de févier, la DSI a publié trois rapports d'audit et deux rapports d'évaluation, auxquels s'ajoutera un rapport d'évaluation supplémentaire qui sera bientôt terminé.
- 6. L'Organe a été informé que la situation difficile à laquelle était confrontée la DSI en ce qui concerne les effectifs commençait à s'améliorer. Une personne chargée de remplacer provisoirement l'évaluateur principal et possédant une expérience professionnelle en milieu international a commencé en mai, et un nouvel enquêteur qui a déjà travaillé au sein d'une autre organisation du système des Nations Unies entrera en fonction en juillet. L'avis de vacance d'emploi pour le poste de chef de la Section de l'évaluation a été publié et la DSI va commencer à examiner les candidatures reçues.
- 7. L'Organe a noté avec satisfaction que, avec la publication de la politique d'évaluation, toutes les recommandations émanant de l'évaluation externe de la qualité de la fonction d'évaluation avaient été mises en œuvre.
- 8. Pour faire suite aux recommandations de l'évaluation externe de la qualité de la fonction d'enquête, la DSI a établi une version révisée de la politique et du manuel d'enquête et a demandé à la direction et au Conseil du personnel de formuler des observations à cet égard. L'Organe a examiné les projets de révision résultants et formulé des observations

supplémentaires. La version révisée proposée de la politique en matière d'enquêtes sera à présent soumise aux États membres pour consultation, comme le prévoit la Charte de la supervision interne. L'OCIS a encouragé le directeur par intérim de la DSI à établir la version finale de la politique et du manuel d'enquête et à la publier dès que possible.

- 9. L'Organe a examiné, avec la direction et la DSI, les rapports d'audit publiés récemment.
- 10. En ce qui concerne l'examen avant la mise en œuvre du nouveau système de recrutement de l'OMPI, Taleo™, l'Organe s'est félicité de ce que le projet ait été examiné à un stade précoce, avant sa mise en place et la migration des données. Les recommandations formulées contribueront à améliorer davantage la méthode de gestion des projets de l'OMPI.
- 11. L'audit de la gestion des performances du personnel comprenait un certain nombre de recommandations visant à mieux adapter les objectifs de travail individuels des fonctionnaires aux résultats escomptés de l'OMPI, à élaborer des normes de production pour les fonctions génériques, à améliorer davantage les méthodes d'évaluation (en mettant en place un système d'auto-évaluation, par exemple) et à introduire un examen obligatoire à mi-parcours dans les cas où les résultats escomptés n'ont pas été obtenus.
- 12. Dans le cadre de cet audit, la DSI a réalisé une enquête sur la gestion des performances du personnel au sein du système des Nations Unies qui a permis de faire une comparaison entre l'OMPI et les autres organisations. La DSI a également demandé au Conseil du personnel de formuler des observations à cet égard. Globalement, les recommandations d'audit, lorsqu'elles auront été pleinement mises en œuvre, permettront d'améliorer le système de gestion des performances mis en place en 2009.
- 13. L'audit des solutions opérationnelles à l'intention des offices de propriété intellectuelle (programme 15) concernait un point important du Plan d'action de l'OMPI pour le développement. Actuellement, pas moins de 77 offices de propriété intellectuelle utilisent les solutions opérationnelles proposées par l'OMPI. Compte tenu du budget restreint et de la demande croissante pour ces services et produits gratuits, l'audit insistait sur la nécessité de définir des conditions à remplir pour pouvoir en bénéficier. L'audit recommandait également de conclure des accords sur le niveau de service avec les offices de propriété intellectuelle concernés et de préciser le rôle que joue le programme 15 en ce qui concerne le soutien apporté aux organismes de gestion collective du droit d'auteur. La direction a approuvé l'ensemble des 13 recommandations d'audit et prévoit de mettre en œuvre la plupart de ces recommandations d'ici la fin de l'année 2016.
- 14. À sa prochaine session, l'Organe examinera les rapports d'évaluation publiés.
- 15. En avril, la DSI a présidé la réunion annuelle du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) à laquelle ont assisté plus de 100 participants représentant 46 institutions des Nations Unies. L'Organe s'est félicité de ce que l'OMPI joue un rôle actif en contribuant à l'élaboration des normes et des pratiques du système des Nations Unies en matière d'évaluation et à l'échange de données d'expérience entre les bureaux d'évaluation du système des Nations Unies.
- 16. L'Organe a examiné, avec le directeur par intérim de la DSI et le chef de la Section des enquêtes, la situation en ce qui concerne les enquêtes. L'OCIS a noté avec satisfaction que, sur les 17 enquêtes en cours, la grande majorité concernait l'année 2016, ce qui signifiait que la DSI avait bien géré sa charge de travail et qu'il n'y avait pas de retard important dans les enquêtes.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : SUIVI DES RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA SUPERVISION

- 17. L'Organe a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations relatives à la supervision. Au 1^{er} juin, 16 recommandations étaient en suspens, dont 62 émanant d'audits externes. Depuis la dernière mise à jour en février 2016, 35 recommandations ont été mises en œuvre et clôturées. Au cours de la même période, 30 nouvelles recommandations ont été ajoutées dans la base de données du système TeamCentral. Pour la période examinée, la DSI n'a apporté aucune modification en ce qui concerne l'évaluation des risques résiduels pour les recommandations en suspens.
- 18. L'Organe a pris acte des progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations relatives à la supervision.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT FINANCIER ET ETATS FINANCIERS

- 19. À sa quarantième session, l'Organe avait présenté un rapport aux États membres sur la situation financière et la performance financière de l'Organisation pour l'exercice s'achevant le 31 décembre 2015. Ce rapport s'appuyait sur les états financiers non vérifiés. À sa quarante et unième session, les états financiers vérifiés n'étaient toujours pas disponibles. Cependant, l'Organe a été informé par le Secrétariat de l'issue d'une visioconférence avec le vérificateur externe des comptes. Ce dernier avait indiqué qu'il émettrait une "opinion sans réserve" sur les états financiers.
- 20. Une question soulevée par le vérificateur externe des comptes concernait la déclaration du montant de 4,7 millions de francs suisses reçu au titre des taxes dues par un office national des brevets pour des demandes déposées selon le PCT. Comme aucune information détaillée concernant les années exactes auxquelles se rapportait ce montant ne pouvait être fournie, la direction est convenue avec le vérificateur externe des comptes de présenter cette somme commue une recette unique pour 2015 avec des informations appropriées sous la forme de notes relatives aux états financiers et au rapport financier.
- 21. L'Organe a pris note de la nécessité de rapprocher de manière adéquate les recettes provenant des taxes du PCT et les dépôts correspondants dans le système du PCT comme indiqué dans l'audit de gestion du PCT. Il est d'avis que l'amélioration et le développement prévus de la plateforme informatique pour les transactions faciliteront la gestion de la situation.
- 22. Conformément à son mandat, l'OCIS examine les rapports du vérificateur externe des comptes et formule des observations pour examen par le Comité du programme et budget (PBC) afin de faciliter son rapport à l'Assemblée générale. La date limite pour la présentation au PBC du rapport annuel de l'OCIS est fixée au 26 juin, mais le rapport du vérificateur externe des comptes ne sera disponible que plus tard et ne pourra donc pas être traité dans le rapport annuel de l'Organe. Cependant, l'OCIS a l'intention de présenter oralement ses observations sur ce rapport au PBC.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES A L'ECHELLE DE L'ORGANISATION

23. L'Équipe de haute direction a présenté à l'Organe un aperçu des travaux réalisés récemment et du portefeuille de risques actuel. L'OCIS a noté que la direction assurait un suivi permanent des risques à la fois à l'échelle des programmes et à l'échelle de l'Organisation, notamment en ce qui concerne les risques majeurs.

24. L'Organe s'est dit satisfait du processus de gestion des risques à l'échelle de l'Organisation actuellement en place.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : DIRECTEUR DE LA DSI – PROCESSUS DE RECRUTEMENT

- 25. Avant sa quarantième session, le Secrétariat avait demandé l'avis de l'Organe au sujet de certaines modifications à apporter à l'avis de vacance d'emploi pour élargir le spectre des candidats potentiels. L'Organe avait examiné les modifications proposées et formulé des observations que le Secrétariat avait acceptées. L'avis de vacance d'emploi avait ensuite été publié sur le site Web de l'OMPI.
- 26. À sa quarante et unième session, la directrice du DGRH a informé l'Organe de la situation en ce qui concerne le processus de recrutement et le calendrier prévu. L'Organe a proposé au Secrétariat d'apporter son aide à un stade précoce dudit processus.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT ANNUEL DE L'OCIS

27. L'Organe a établi son rapport annuel qui sera présenté au PBC à sa vingt-cinquième session en août 2016. Ce rapport rendra compte des activités menées par l'OCIS au cours de la période allant du 1^{er} septembre 2015 au 30 juin 2016.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : DEONTOLOGIE ET MEDIATEUR

Déontologie

- 28. L'Organe a examiné le programme de travail annuel proposé pour le Bureau de la déontologie, présenté en avril 2016 et qui contenait, entre autres, une liste des principales activités menées, ainsi que des activités prévues ou en cours, et a formulé des observations à cet égard. L'OCIS a recommandé à la chef du Bureau de la déontologie d'établir un programme de travail avec une structure différente, établissant un ordre de priorité des activités et indiquant les résultats escomptés, les dates butoirs et les besoins en matière de ressources. Les activités devraient être regroupées selon les divers domaines de responsabilités généralement attribués à un bureau de la déontologie dans le système des Nations Unies (établissement de normes et élaboration de politiques; avis confidentiels dans le domaine de l'éthique; formation et sensibilisation en matière d'éthique; gestion de la politique de protection des lanceurs d'alerte; et gestion du programme de divulgation financière).
- 29. À cet égard, l'OCIS a souligné qu'il était nécessaire de réviser l'ordre de service de 2010 sur le Bureau de la déontologie de l'OMPI, d'élaborer une nouvelle politique en matière de divulgation financière et de revoir la politique de protection des lanceurs d'alerte, en tenant compte des faits nouveaux, dans ce domaine, au sein du système des Nations Unies.

Médiateur

30. L'Organe s'est réuni avec le nouveau médiateur entré en fonction en mai de cette année et est convenu avec ce dernier de la nécessité de mieux informer les fonctionnaires au sujet des différents moyens dont ils disposent pour le traitement des plaintes et de les encourager à recourir aux mécanismes de règlement informel des différends avant d'introduire une plainte formelle. Le médiateur a insisté sur la nécessité de donner des réponses cohérentes aux fonctionnaires qui demandent des conseils ou des solutions pour un même problème auprès de différents bureaux.

31. L'Organe attend avec intérêt de recevoir et d'examiner le rapport de fin de mission établi par la médiatrice sortante nommée à titre temporaire.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : PROCEDURE DE SELECTION POUR LES NOUVEAUX MEMBRES DE L'OCIS

32. L'OCIS a rencontré le secrétaire du jury de sélection pour les nouveaux membres de l'OCIS et a été informé que 136 candidatures au total avaient été reçues. L'Organe a examiné 48 candidatures remplissant les conditions requises et a établi un classement. Sur la base de l'évaluation de l'Organe, le jury de sélection poursuivra la procédure de sélection.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : SEANCE D'INFORMATION A L'INTENTION DES REPRESENTANTS DES ÉTATS MEMBRES

33. Une séance d'information a été organisée, durant laquelle l'OCIS a informé les représentants des États membres des délibérations tenues durant la présente session et a répondu aux questions posées par les délégués.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

Rencontre en séance privée avec la présidente de l'Assemblée générale de l'OMPI

34. L'OCIS a rencontré en séance privée la présidente de l'Assemblée générale de l'OMPI, conformément à son règlement intérieur.

Sélection du vérificateur externe des comptes

- 35. Le Secrétariat a examiné avec l'Organe le rôle joué par l'OCIS dans la sélection du prochain vérificateur externe des comptes. Selon le protocole, l'Organe doit examiner
 - les conditions applicables à la sélection, prévue en août; et
 - l'évaluation technique, prévue en décembre 2016.

Prochaine session

- 36. La prochaine session de l'OCIS se tiendra du lundi 22 août au vendredi 26 août 2016. Le projet d'ordre du jour de cette session est le suivant :
 - 1) Adoption de l'ordre du jour
 - 2) Questions découlant de la session précédente
 - 3) Réunion avec le Directeur général
 - 4) Supervision interne
 - 5) Suivi des recommandations relatives à la supervision
 - 6) Le point sur les recommandations du Corps commun d'inspection (CCI)
 - 7) Rapport financier : rapport sur l'exécution du programme
 - 8) Audit externe

- 9) Contrôle interne : gestion des ressources humaines, le point sur l'examen des politiques, et stratégie informatique
- 10) Déontologie
- 11) Séance d'information à l'intention des représentants des États membres
- 12) Questions diverses

[Les annexes suivent]





WO/IAOC/41/1 ORIGINAL : ANGLAIS DATE : 18 JUIN 2016

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

Quarante et unième session Genève, 30 mai – 3 juin 2016

ORDRE DU JOUR

établi par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Questions découlant de la session précédente
- 3. Réunion avec le Directeur général
- 4. Supervision interne
- 5. Suivi des recommandations relatives à la supervision
- 6. Rapport financier et états financiers
- 7. Contrôle interne et gestion des risques à l'échelle de l'Organisation
- 8. Directeur de la DSI processus de recrutement
- 9. Rapport annuel de l'OCIS
- 10. Déontologie et médiateur
- 11. Procédure de sélection pour les nouveaux membres de l'OCIS
- 12. Séance d'information à l'intention des représentants des États membres
- 13. Questions diverses

[L'annexe II suit]





WO/IAOC/41/INF/1 ORIGINAL : ANGLAIS DATE : 18 JUIN 2016

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

Quarante et unième session Genève, 30 mai – 3 juin 2016

LISTE DES DOCUMENTS

adoptée par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- [01] Projet d'ordre du jour
- [02] Projet de calendrier
- [03] Programme de travail évolutif de l'OCIS
- [04] Liste des documents

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SESSION PRÉCÉDENTE

[05] Liste des mesures à prendre par l'OCIS

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉUNION AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pas de document. Compte rendu verbal.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : SUPERVISION INTERNE

Division de la supervision interne :

[06] Rapport d'activité trimestriel de la DSI – État d'avancement des travaux (17 mai 2016)

Référence: IOD-IAOC-2016/02

Audit interne:

- [07] Rapport d'audit final sur l'examen avant la mise en œuvre et la migration des données du système Taleo™ (IA 2016-01)
- [08] Rapport d'audit final sur la gestion des performances du personnel Référence : IA 2015-04

- [09] Rapport d'audit final sur les solutions opérationnelles à l'intention des offices de propriété intellectuelle Référence : IA 2016-02
- [10] État d'avancement de la mise en œuvre des recommandations émanant de l'évaluation externe de la qualité de la fonction d'enquête (18 mai 2016)
- [11] État d'avancement de la mise en œuvre des recommandations émanant de l'évaluation externe de la qualité de la fonction d'évaluation (16 mai 2016)

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : SUIVI DES RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA SUPERVISION

[12] Recommandations en suspens relatives à la supervision (17 mai 2016)

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT FINANCIER ET ÉTATS FINANCIERS Mise à jour. Compte rendu verbal.

- [13] Procédure de sélection d'un vérificateur externe des comptes C.N 3676 et annexes (29 avril 2016)
- [14] Le point sur les états financiers de 2015 (30 mai 2016)

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES À L'ÉCHELLE DE L'ORGANISATION

Mise à jour. Compte rendu verbal.

[15] Document de référence : troisième rapport semestriel sur la gestion de risques à l'OMPI pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 août 2015 (distribué à la trente-neuvième session de l'OCIS)

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : DIRECTEUR DE LA DSI – PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Pas de document. Compte rendu verbal

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT ANNUEL DE L'OCIS

[16] Projet de document WO/PBC/25/2

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : DÉONTOLOGIE ET MÉDIATEUR

Déontologie :

- [17] Contributions au programme de travail 2016 du Bureau de la déontologie
- [18] Descriptif de poste chef du Bureau de la déontologie
- [19] Avis de vacance d'emploi WIPO/14/P5/FT0124
- [20] Programme de travail 2016 du Bureau de la déontologie
- [21] Programme de travail 2016
- [22] Gestion des risques à l'échelle de l'Organisation pour 2016
- [23] Rapport de synthèse annoté (avril 2016)
- [24] Ordre de service n° 25/2010 Bureau de la déontologie de l'OMPI

Médiateur : Compte rendu verbal.

- [25] Avis au personnel n° 16/2016 Nomination au Bureau du médiateur
- [26] Curriculum vitae du médiateur

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : PROCÉDURE DE SÉLECTION POUR LES NOUVEAUX

MEMBRES DE L'OCIS

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : SÉANCE D'INFORMATION À L'INTENTION DES

REPRÉSENTANTS DES ÉTATS MEMBRES

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

[Fin de l'annexe II et du document]